

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 2 NOVEMBRE 2016

Présents : ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, ROCH Claire, GILLIER Claudette, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, CARRIER Laurent, VIANDAZ Christophe.

Excusés : Monsieur DEVOS René qui donne pouvoir à VIANDAZ Christophe, Madame COHADE Mercedes qui donne pouvoir à BRAND Eric, Monsieur POURRAZ Fabrice
Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le Compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) Tiré le bilan de la concertation sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.

2°) Arrêté le projet de plan local d'urbanisme de la commune.

3°) Validé le projet de zonage d'Assainissement volet eaux pluviales de la commune et **autorisé** Monsieur le Maire à soumettre à enquête publique le dossier du zonage d'assainissement volet eaux pluviales ainsi élaboré, en même temps que le PLU de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h45.

Fait à AMANCY le 9 novembre 2016

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET.